

## DOCTEURS 2010 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

**CONTEXTE :** 12 883 Doctorats ont été délivrés en 2010 au sein des universités et grandes écoles françaises<sup>1</sup> (*y compris HDR*)<sup>2</sup>. Formation préparée après le grade de Master, le Doctorat équivaut à un diplôme de niveau Bac+8.

Cette sixième étude sur les diplômés de Doctorat a été entièrement réalisée par l'ORESB (du recueil des données à la publication des résultats). Nous remercions les 8 écoles doctorales bretonnes<sup>3</sup> pour le travail réalisé lors de la constitution de la base de sondage.

**MÉTHODOLOGIE :** Cette enquête porte sur les 595 docteurs ayant obtenu leur doctorat en Bretagne au cours de l'année 2010. Interrogés sur leur situation en octobre 2013, 419 docteurs ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponses de 70%**.

L'échantillon sur lequel porte l'analyse est représentatif de la population parente sur les critères suivants : domaines de formation, rattachement aux écoles doctorales, nationalité et genre.

## PRÉSENTATION DES DIPLÔMÉS

L'échantillon est composé de 65% d'hommes et de 35% de femmes.

L'âge médian au moment de la soutenance de thèse est de 28 ans et 7 mois.

La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 4 mois.

Les répondants de nationalité étrangère représentent 30% de l'échantillon.

L'année précédant l'inscription en Doctorat, 78% des docteurs étaient en études (dont 10% exerçaient un emploi en parallèle), 19% étaient en emploi, 2% en recherche d'emploi et 1% en inactivité professionnelle.

79% des répondants ont accédé au Doctorat grâce à un Master recherche, 22% grâce à un diplôme d'Ingénieur et 7% grâce à un Master professionnel.<sup>4</sup>

## PARCOURS DE DOCTORAT

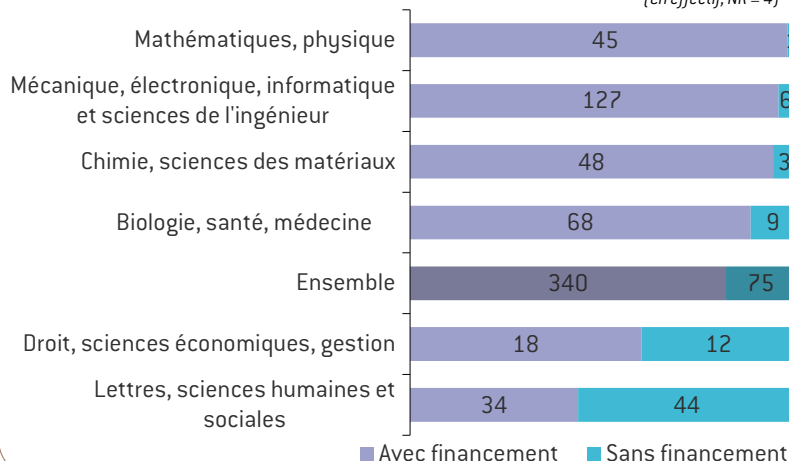
**82% des docteurs interrogés ont perçu un financement<sup>5</sup> pour réaliser leur Doctorat.**

Selon la spécialité du Doctorat, le pourcentage de doctorants financés varie fortement :

- Mathématiques, physique : 98%
- Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur : 95%
- Chimie, sciences des matériaux : 94%
- Biologie, santé, médecine : 88%
- Droit, sciences économiques, gestion : 60%
- Lettres, sciences humaines et sociales : 44%

### Source de revenu durant le Doctorat.

(En effectif, NR = 4)\*



Le financement le plus fréquent est l'**allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche [24%]**, viennent ensuite :

- Le financement par les collectivités (15%)
- Les allocations provenant d'organismes de recherche : INSERM, INRA, INRIA, INED... (14%)
- Les contrats CIFRE (12%), etc.

**12% des docteurs ont recours à un emploi extérieur au Doctorat pour financer leur thèse, n = 50 (NR = 4).**

15% ont recours à des ressources personnelles, n = 64 (NR = 4).

<sup>1</sup> Source : «Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche» AERS (2013) p. 263.

<sup>2</sup> Habilitation à Diriger des Recherches.

<sup>3</sup> Pour plus d'information : [www.ueb.eu/Theme/collegeDoctInter/EcolesDoctorales](http://www.ueb.eu/Theme/collegeDoctInter/EcolesDoctorales).

<sup>4</sup> Plusieurs réponses possibles à cette question, ce qui explique que le total est supérieur à 100%.

<sup>5</sup> Sont considérés comme financés les doctorats relevant d'un contrat doctoral (décret du 23 avril 2009) et tout autre type d'accord pouvant être assimilé (ex : libéralités, etc.).

<sup>6</sup> La mention NR indique le nombre de réponses manquantes ou erronées pour le résultat concerné. Ici, 4 répondants n'ont pas renseigné le mode de financement de leur Doctorat.

## Durée du Doctorat

La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 4 mois.

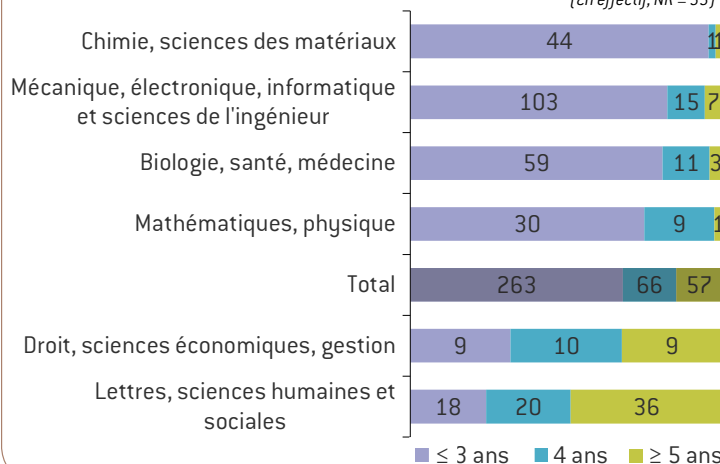
Le pourcentage de thèse réalisée dans la durée administrative du Doctorat (3 ans) est de 68 %. Il varie fortement en fonction du domaine de recherche :

- Chimie, sciences des matériaux : 96%
- Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ing. : 82%
- Biologie, santé, médecine : 81%
- Mathématiques, physique : 75%
- Droit, sciences économiques, gestion : 32%
- Lettres, sciences humaines et sociales : 24%

À noter l'impact du mode de financement sur la durée du Doctorat. Les docteurs "financés" présentent une durée médiane de 3 ans et 2 mois, contre 4 ans et 8 mois chez les docteurs "non financés".

## Durée du Doctorat.

(En effectif, NR = 33)



## Mobilité pendant le Doctorat

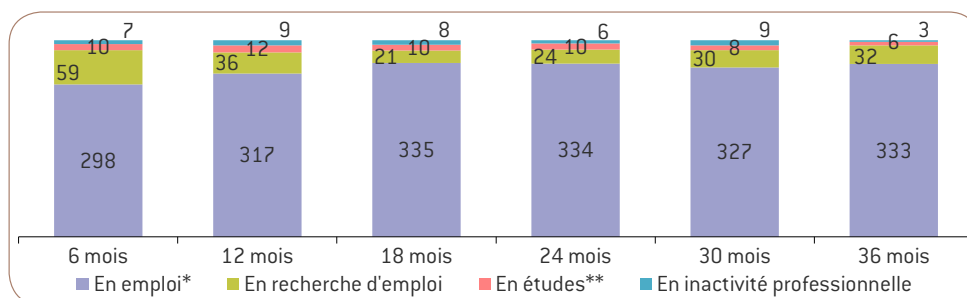
25% des docteurs ont effectué un séjour à l'étranger pendant le Doctorat, n = 101 (NR = 17).

169 séjours ont été recensés, soit 1,74 séjour par doctorant (NR = 4). Dans 82% des cas, la durée du séjour est inférieure à 6 mois.

Les destinations privilégiées se situent principalement en Europe (46%), arrivent ensuite l'Amérique du Nord (14%) et l'Asie (14%)<sup>7</sup>.

## SITUATION APRÈS LE DOCTORAT (Échantillon restreint)<sup>8</sup>

Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, le taux d'insertion professionnelle est de 91%. Ce taux était de 83% 6 mois après la soutenance de Doctorat, soit une progression de 8 points au cours des trois premières années suivant la soutenance.



\* Y compris docteurs en post-doctorat.

\*\* Y compris docteurs en études + emploi.

Parmi les docteurs en emploi, le pourcentage de contrats post-doctoraux<sup>8</sup> est de :

- 47% 6 mois après la soutenance de thèse,
- 25% 3 ans après la soutenance.

Le taux de chômage parmi les docteurs atteint 17% 6 mois après la soutenance et redescend à 9% 3 ans après la soutenance.

## Conseil National des Universités (CNU)

196 docteurs se sont présentés aux qualifications CNU, 55% (NR = 15). Parmi eux :

- 54% se sont présentés à une seule section, 29% à 2 sections et 17% à 3 sections ou plus.
- 87% se sont qualifiés pour au moins une section (n = 128).

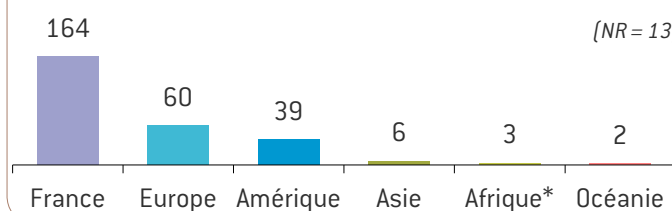
## Les contrats post-doctoraux

Dans les 3 ans suivant la soutenance, 177 docteurs ont effectué un ou plusieurs contrats post-doctoraux. Soit 48% des répondants (NR = 7).

- 49% d'entre eux ont effectué un seul contrat, 38% ont effectué deux contrats et 13% en ont effectué trois ou plus.
- 296 contrats post-doctoraux ont été effectués sur la période, une moyenne de 1,7 post-doctorat par docteur (NR = 1).

## Lieu de réalisation des contrats postdoctoraux.

(NR = 13)



\* Afrique du Nord et Moyen Orient.

Le graphique présente le lieu de réalisations des contrats post-doctaux (n = 296) :

- 82% des contrats post-doctoraux ont eu lieu en Europe (n = 224), dont 60 points sur le territoire français (n = 164).
- 14% ont eu lieu sur le continent américain (n = 39).

<sup>7</sup> On retrouve ensuite : l'Afrique (12%), l'Amérique du Sud (11%), l'Océanie (3%) et les Eaux internationales (1%).

<sup>8</sup> Afin d'aborder l'insertion professionnelle de manière précise, les docteurs qui étaient en situation d'emploi l'année précédant l'inscription en Doctorat et qui occupent le même emploi au moment de l'enquête ont été écartés de l'analyse. Ce qui ramène notre échantillon à 374 répondants.

<sup>9</sup> Contrat à durée déterminée dans un laboratoire de recherche scientifique. Ces contrats sont généralement destinés aux docteurs récemment diplômés.

# SITUATION PROFESSIONNELLE 3 ANS APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes portent uniquement sur les docteurs en emploi au moment de l'enquête, soit 333 répondants.<sup>10</sup>

## Caractéristiques de l'emploi exercé en octobre 2013

63% des docteurs bénéficient d'un emploi à durée indéterminée.<sup>11</sup>

37% occupent un emploi à durée déterminée.<sup>12</sup>

95% travaillent à temps complet, n = 304 (NR = 12).

Le salaire net mensuel médian est de 2 200 €.<sup>13</sup>

À titre indicatif, le salaire net mensuel médian par région d'emploi :

Île-de-France : 2 380 €  
Bretagne : 2 150 €  
Autres régions françaises : 2 180 €

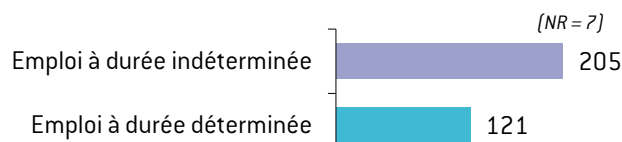
32% des docteurs travaillent en Bretagne<sup>14</sup> et 27% à l'étranger.

L'Enseignement est le secteur d'activité privilégié pour l'emploi des jeunes docteurs (45% des diplômés en emploi).

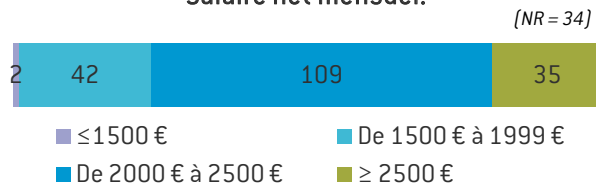
Les autres secteurs de recrutement sont :

- R&D<sup>15</sup> en sciences physiques et naturelles (19%),
- Industrie manufacturière (7%),
- Activités d'ingénierie (7%),
- Activités informatiques (5%),
- Information et communication (3%),
- Santé humaine (3%),
- Administration publique (2%).

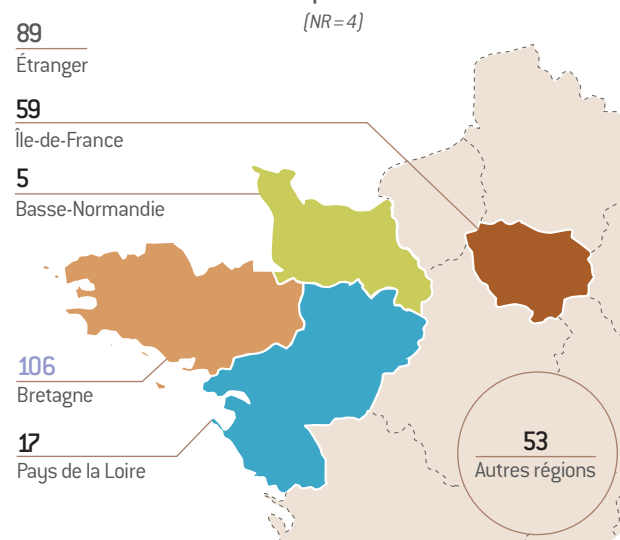
### Nature du contrat de travail.



### Salaire net mensuel.



### Localisation de l'emploi au 1<sup>er</sup> octobre 2013



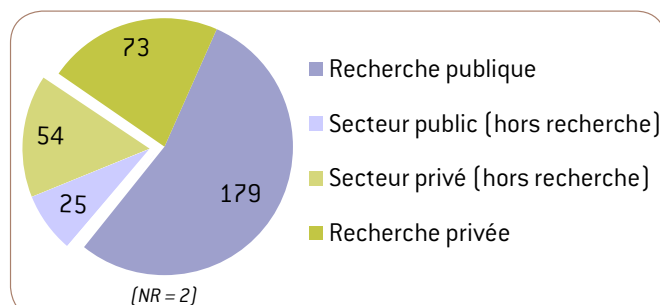
## Type d'emploi exercé en octobre 2013

61% des docteurs en emploi travaillent dans le secteur public (n = 204).

76% exercent des fonctions de recherche (n = 252).

D'un type d'emploi à l'autre, le pourcentage d'emploi à durée indéterminée (EDI) varie considérablement :

- Recherche publique : 43% d'EDI,
- Secteur public (hors recherche) : 86%,
- Secteur privé (hors recherche) : 76%,
- Recherche privée : 89%.



Ce schéma a été obtenu en croisant le type d'emploi des docteurs (Recherche / Hors recherche) avec le secteur d'activité de leur employeur (Public / Privé)

<sup>10</sup> Hors docteurs ayant débuté leur emploi plus de 3 mois avant la soutenance de thèse (n = 10) et docteurs en poursuite d'études après la soutenance (n = 6).

<sup>11</sup> Dont CDI (59%), Titulaire de la fonction publique (35%), Indépendant ou libérale (6%).

<sup>12</sup> Dont CDD (74%), Contrat post-doctoral (14%), Contractuel de la fonction publique (12%).

<sup>13</sup> Hors primes et 13<sup>ème</sup> mois. Concerne uniquement les docteurs exerçant à temps complet sur le territoire français (n = 222).

<sup>14</sup> Dont 16% en Ile-et-Vilaine ; 12% dans le Finistère ; 3% dans le Morbihan et 1% dans les Côtes d'Armor.

<sup>15</sup> Recherche et Développement

## Regard sur l'emploi exercé au moment de l'enquête

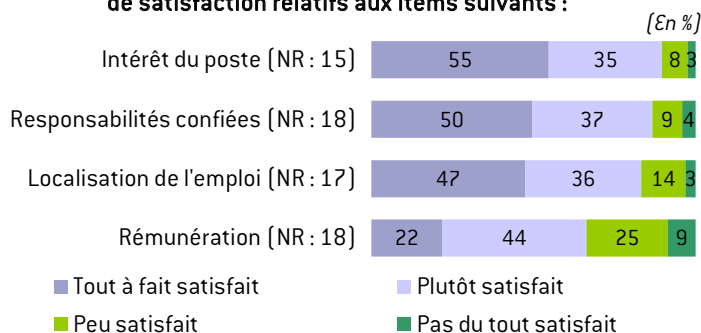
87% des répondants déclarent être satisfaits du niveau de responsabilités qui leur sont confiées.

Ils sont 86% à être satisfaits concernant l'intérêt du poste qu'ils occupent.

83% s'estiment satisfaits de la zone géographique de leur emploi.

62% de répondants se déclarent satisfaits concernant leur niveau de rémunération.

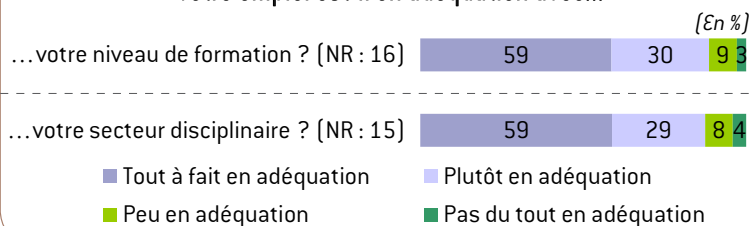
### Concernant l'emploi exercé en octobre 2011, indiquez votre degré de satisfaction relatifs aux items suivants :



89% des diplômés estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation (n = 281).

88% estiment que cet emploi est en adéquation avec leur domaine de Doctorat (n = 278).

### Votre emploi est-il en adéquation avec...



## ZOOM SUR LE GENRE

En Bretagne comme ailleurs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche ne déroge pas à la règle en matière d'inégalités femmes/hommes. Malgré une réduction des écarts ces 20 dernières années, on constate une diminution du pourcentage de femmes à mesure que les études s'allongent et que les emplois sont prestigieux ou socialement valorisés.

Dans notre étude, les femmes représentent seulement 35% des répondants. La part des diplômés en emploi est de 87% chez les femmes contre 92% chez les hommes. Cependant, ce n'est pas le taux d'insertion professionnelle qui marque l'inégalité entre femmes et hommes (il était équivalent dans la promotion 2008) mais les caractéristiques des emplois occupés :

- La nature du contrat : 54% des femmes bénéficient d'un emploi à durée indéterminée contre 64% chez les hommes.
- La répartition des postes d'enseignants-chercheurs : 28% de femmes à ce poste (72% d'hommes, ce qui correspond à la moyenne régionale).
- Le salaire net mensuel médian est de 2 100 € chez les femmes contre 2 200 € chez les hommes. Cette différence est plus marquée dans le secteur privé (150€) que dans le secteur public (60 €).

## Conclusion

Cette enquête sur le devenir des diplômés de Doctorat de la région Bretagne est proposée pour la sixième année consécutive. Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, le taux d'insertion professionnelle des docteurs bretons est de 91% (n = 333).

Parmi les docteurs en emploi, 63% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI), 76% exercent des fonctions de recherche (dont 56% d'EDI), 61% dans le secteur public et 32% sont localisés en Bretagne.

### Pour plus d'informations

«DOCTEURS DIPLÔMÉS EN 2010, QUE SONT-ILS DEVENUS ?»

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

### Contacts

|                                                                  |                                                                        |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Valérie LE CANN                                                  | Sébastien LEHUÉDÉ                                                      |
| Responsable de l'ORES                                            | Chargé d'études                                                        |
| <a href="mailto:valerie.lecann@ueb.eu">valerie.lecann@ueb.eu</a> | <a href="mailto:sebastien.lehuede@ueb.eu">sebastien.lehuede@ueb.eu</a> |
| 02 23 23 79 54                                                   | 02 23 23 79 56                                                         |

# ORES

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne



Université européenne de Bretagne

5, Boulevard Laënnec

35000 Rennes

[www.ueb.eu](http://www.ueb.eu)

